



### Assemblée générale du comité d'animation de Cerelles (CAC)

Vendredi 4 novembre 2016 à 20 heures 30

salle des mariages à Cerelles se tiendra l'assemblée générale du comité d'animation de Cerelles (CAC).

Au programme les bilans de l'année 2016 – Démission de l'équipe du CAC et constitution d'une nouvelle (prévu par les statuts)

– Projets pour l'année 2017.

La réunion sera clôturée par le verre de l'amitié.

***Vous êtes cordialement invités à cette réunion publique.***

***Votre soutien nous est précieux.***

### Adresse à corriger pour le CAC

claude.peyronnet0904@orange.fr



### Ouverture du cabinet d'Aude Gillard

7 bis rue de la Grand'Maison (ancienne agence postale) lundi 10 octobre 2016 Consultation sur rdv et surveillance à domicile si besoin.

Tél : 06 64 05 46 37

pensez à regarder le programme ?  
www.sallequatrevents.com



8

**À LA RENCONTRE DES CERELLOIS DE 9H À 12H**

20

**CINÉ OFF**  
Salle des 4 vents  
CÉZANNE & MOI  
À 20H30

22

**CINÉ OFF**  
Salle des 4 vents  
LES NOUVELLES AVENTURES DE PAT ET MAT  
À 15H

25

**CONSEIL MUNICIPAL**  
18H30

29

**CHANGEMENT D'HEURE !**  
À 3H il est 2H



### MESSES

Messe tous les dimanches à 10h30 à Neuillé-Pont-Pierre sauf cas de messe de doyenné : 30/10 à Langeais, 29/01 et 30/04 à Sonzay. Les samedis à 18h30 le 8/10 St-Paterne, le 15/10 à Semblançay, le 22/10 à Louestault.

### GOÛTER

SAMEDI 22 OCTOBRE ENTRE 16H30 ET 17H45 À L'ÉGLISE DE CERELLES. Les catholiques de Cerelles sont heureux de vous inviter à un goûter pour faire connaissance avec leur nouveau curé pour la paroisse Notre-Dame de la Clarté Dieu, le Père François-Xavier Oniossou.



## 23<sup>ÈME</sup> BULLETIN MUNICIPAL - OCTOBRE 2016



Chers concitoyens,

Je veux profiter de cet éditto pour rappeler les informations relatives à la situation financière de la commune au 30 septembre évoquée à la réunion publique du 1er octobre et faire appel au civisme des Cerellois sur deux points importants : la sécurité de nos enfants est une priorité ; respectons la vitesse et le code de la route ! L'assainissement est un poste de dépenses important : participons au bon fonctionnement de la station d'épuration.

La situation de fonctionnement. Les dépenses au 1er octobre s'élèvent à 503 379 pour un objectif annuel de 934 500 : nous avons consommé 53,87% de notre budget sur 75% de l'année civile. Une hausse tendance sur les différents chapitres en particulier sur les frais de personnel : 230 130 pour un objectif de 323 000 ; si on tient compte du remboursement de l'assurance pour absence du personnel, le montant est de 194 428 au lieu de 230 130. Le ralentissement des charges du personnel communal : c'est le poste le plus important dans les frais d'une commune.

Les recettes sont à 557 754 pour un objectif annuel hors report antérieur de 764 360 soit 72,9%. S'ajouteront aux recettes les taxes d'aménagement et d'assainissement des constructions nouvelles.

Le solde entre les recettes et les dépenses en positif et rassurant dans une période de hausse des dotations des communes (-10% en 2016). Nous devons continuer à être vigilant pour maintenir notre capacité d'investissement.

Avec les conseillers, nous pourrons répondre aux compléments d'informations que vous souhaitez lors de nos rencontres. À samedi.

Guy Poulle

À LA RENCONTRE DES CERELLOIS SAMEDI 8 OCT



**CHANGEMENT D'HEURE DANS LA NUIT DU 29 au 30 OCTOBRE**

### MAIRIE PRATIQUE

Tél : 02 47 55 10 89 – Fax : 02 47 55 23 40  
secretariat@mairie-cerelles.fr  
www.mairie-cerelles.fr

### HORAIRES ACCUEIL & POSTE

Lundi, mercredi et vendredi : de 9h00 à 12h00 et 14h00 à 18h00  
Samedi : de 9h00 à 12h00  
Permanence d'un élu  
Tous les samedis de 10h à 12h





## À LA RENCONTRE DES CERELLOIS

*Pour sa 1ère tournée,  
le Maire, accompagné d'élus,  
viendra à votre rencontre  
le samedi 8 octobre.*

*Pas de jaloux : d'autres tournées, sur d'autres secteurs, seront proposées.*

### À RETENIR DU CONSEIL MUNICIPAL DU 30 SEPTEMBRE

#### 1/ TROP D'EAU DE PLUIE DANS LA STATION D'ÉPURATION !

**Alerte !** Notre station d'assainissement des eaux, qui a été agrandie de 5 bassins, doit faire face à un trop d'apports d'eaux parasites venant du réseau d'assainissement. C'est à dire trop d'eaux pluviales cheminant dans les canalisations d'eaux usées ! Afin de limiter la charge hydraulique sur la station, chacun est invité à faire le tour de son logement pour vérifier l'écoulement de ses gouttières. À noter que ce trop plein qui touche au bon fonctionnement de la station à un coût non négligeable pour la commune, donc les habitants.

Véolia en charge du bon fonctionnement pratiquera à des contrôles.

#### 2/ FACTURATION SERVICES SCOLAIRES

Depuis la rentrée scolaire de septembre 2016, la commune a modifié son système de facturation pour les services périscolaires (restaurant scolaire et garderie). L'inscription se fait maintenant à l'année. La facturation mensuelle à terme échu est faite, avec proposition de paiement par prélèvement automatique et paiement en ligne. Pour les absences et les inscriptions occasionnelles, les parents doivent prévenir la mairie le jeudi précédent la semaine concernée. Nouveaux modes de paiement par prélèvement automatique voir site ou par paiement en ligne <https://tipi.budget.gouv.fr>

#### 3/ INFOS PRATIQUES :

##### VEOLIA

Pour tout débordement, obstruction, incident ou fait anormal, touchant le réseau, un branchement, un poste de relèvement ou une usine de dépollution, Véolia intervient jour et nuit.

N'hésitez pas à les contacter  
URGENCES 7 JOURS SUR 7,  
24H SUR 24 au 0 969 367 226

##### SIEIL / Éclairage public

Syndicat Intercommunal  
d'Énergie d'Indre et Loire.

Pour une panne d'un candélabre ou une avarie ou dommage des installations suite à des accidents ou événements qui mettent en cause la sécurité des biens et des personnes, appeler la mairie qui transmettra au SIEIL.

**9H-9H30**

**Rond-point de Langennerie**

**9H40-10H10**

**Lieu dit «Les œufs durs»**

**10H20-10H50**

**Le stade (rue du Gué Bolin)**

**11H-11H30**

**Lieu-dit « La Puiserie »**

**11H40-12H10**

**Lieu-dit « La Girarderie »**

**NOUVELLE  
CONSEILLÈRE  
MUNICIPALE**  
*C'est avec joie  
que nous avons  
accueilli Madame  
CAROLINE PONS.*

**CONSEIL  
MUNICIPAL :**  
**MARDI 25 OCTOBRE**  
**à 18h30**  
**Vote de l'arrêt  
du projet du PLU.**

## POINT RÉUNION PUBLIQUE DU SAMEDI 1ER OCTOBRE



#### **La mairie dispose d'un budget**

de 934 500€ en section de fonctionnement jusqu'au 31 décembre 2016.

Pour les dépenses : 53,87% du budget prévu a été dépensé.

Pour les recettes : 59,68% du budget prévu est rentré.

Le budget est tenu car le suivi est régulier et chaque dossier est traité avec attention.



#### **La circulation routière.**

Cerelles est une commune comme une autre règlementée à 30 ou 50 km/h selon

les axes empruntés ! Hélas, beaucoup de nos concitoyens semblent l'ignorer.

Par souci de sécurité, les buissons de la Place St Pierre ont été taillés à 80 cm de haut pour que les enfants SOIENT VUS des conducteurs. Des barrières ont été installées à l'arrêt de bus du carrefour de la croix pour mettre les usagers du bus à l'abri.

Faudrait-il un accident pour que tous nous redevenions raisonnables et que nous adaptions notre vitesse ? Faudrait-il le secours de la gendarmerie et de ses radars mobiles pour que le bon sens reprenne le dessus ? La demande en a été faite, nous espérons que cela freinera les conducteurs indécents.



#### **Le terrain de la Grange d'Asse.**

Un nouveau lotissement de 18 terrains, d'une superficie de 500 à 800 m<sup>2</sup>, sortira de terre d'ici un an, sur lequel il est prévu quelques logements à loyer modéré.



#### **Une salle de sport intercommunale pour Cerelles-Rouzières-St-Antoine.**

La mairie de Rouzières a voté son accord pour mettre le terrain à côté de la salle des 4Vents à disposition. La construction de la salle sera financée par la communauté de communes. Les vestiaires le seront par les 3 communes concernées. Le projet est prévu pour 2017.